



COMMUNE
DE
SAINT-PREX

**Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
Inscription 2020-2021**

Coordonnées de l'élève

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse complète :

Cycle scolaire et bâtiment scolaire :

N° de classe :

Nom et prénom de la maîtresse :

Parents ou personne responsable(s) de l'inscription et du paiement

Personne 1

Personne 2

Père, mère, autre (précisez) :

Nom et prénom :

Adresse complète :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Allergies alimentaires

Mon enfant souffre d'une allergie

Indiquer la-les source-s de l'allergie :

Avec protocole médical : oui / non (cocher ce qui ne convient pas)

Important :

Les parents doivent fournir, avec ce bulletin d'inscription dûment rempli et signé, une fiche de renseignements détaillée qui doit contenir toutes les informations relatives à l'allergie de l'enfant.

Pour les enfants disposant d'un protocole médical, les parents doivent fournir le-s médicament-s dans une trousse avec le protocole d'administration, ainsi que les nom et prénom de l'enfant concerné.

Précautions médicales :

Autres problèmes médicaux de l'enfant (prise de médicaments, diabète, épilepsie, asthme important, etc.)

Indiquer précisément de quoi il s'agit :

Avec protocole médical : oui / non (cocher ce qui ne convient pas)

Important :

Si protocole médical : les parents doivent fournir, avec ce bulletin d'inscription dûment rempli et signé, une fiche de renseignements détaillée qui doit contenir toutes les informations relatives à la pathologie, ainsi qu'une trousse avec les nom et prénom de l'enfant concerné, contenant le-s médicament-s et le protocole d'administration.

Restriction alimentaire, particularité alimentaire, régime spécial, autres

Mon enfant ne mange pas de porc

Autre : _____

Précautions à prendre, si précaution il y a : _____

Autres remarques

Accompagnement : Personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant en dehors des parents

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Urgences

Numéro de téléphone permettant de joindre quelqu'un en tout temps :

1. _____ 2. _____

Fréquentation de l'accueil du matin* : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

(cocher le ou les jours voulus)

Fréquentation de l'accueil de l'après-midi* : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

(cocher le ou les jours voulus)

**L'accueil du mercredi après-midi sera ouvert uniquement en cas de besoin avéré et selon les possibilités organisationnelles de la structure.*

Déplacement : oui, j'ai pris note que la responsabilité de la Municipalité de Saint-Prex n'est pas engagée sur les moments de trajets.

Facturation

Une facture mensuelle sera envoyée aux parents environ dix jours après la fin de chaque mois, **payable à 10 jours**.

Les absences doivent être annoncées par courriel à l'adresse parascolaire@st-prex.ch.

Engagement

En inscrivant leur(s) enfant(s) à cet APEMS, les personnes confirment avoir pris connaissance du règlement y relatif et s'engagent à le respecter, ainsi qu'à honorer les factures mensuelles envoyées.

Dans l'éventualité de difficultés financières, il y a lieu de contacter le Service administratif, au 021 823 01 01, afin de trouver un arrangement.

Par leurs signatures, les personnes soussignées prennent note qu'en cas de retard important dans les paiements dus et sans arrangement formellement convenu, son-leur(s) enfants ne pourra(-ont) plus être accepté(s) dans cet APEMS.

Date et signature(s)

Personne 1 : _____ Date et signature : _____

Personne 2 : _____ Date et signature : _____

Ce document est à retourner, dûment complété et signé, à : Administration communale, APEMS, case postale 51, 1162 Saint-Prex.